

Extrait du registre des délibérations **de la Commune de Batilly en Puisaye**
Séance du Vendredi 24 Novembre 2023

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal : 10

En exercice : 6

Votants : 6

Date de la convocation

Vendredi 10 Novembre 2023

Date d'affichage

Vendredi 10 Novembre 2023

A l'unanimité

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

Mention exécutoire : Oui

L' an deux mil vingt trois et le vingt quatre Novembre à 14 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de POULAIN Hubert, Maire

Présents : M. POULAIN Hubert, Maire, Mme LETOURNEAU Julie, MM : BERTRAND Eric, CHAPERON Philippe, DEBAIN Martial, MARTIN Daniel

Absent(s): Absent(s) : Mmes : BROUAL Danijela, LATROYE Angélique, M. SALIN Daniel

Absent(s) excusé(s) : Excusé(s) : M. HENRI Robert

Mme LETOURNEAU Julie a été nommée secrétaire de séance

Délibération 2023_23 - Avis sur le dossier de Permis de Construire pour l'implantation d'une centrale agrisolaire sur la commune de Dammarie-en-Puisaye

Le Maire expose le dossier de SAS CS de DAMMARIE-EN-PUISAYE qui souhaite planter une centrale agrisolaire d'une puissance de 31.3 MWc, 6 postes de transformation et clôtures au lieu-dit "Les Gâtines" à Dammarie-en-Puisaye (45420).

Le Maire rappelle que dans le cadre des dispositions de l'article L 122-1 V du code de l'environnement et de l'article R 423-9 du code de l'urbanisme, relatifs à l'obligation de consulter les collectivités territoriales et leurs groupements intéressés au regard des incidences environnementales notables du projet sur leur territoire, le conseil municipal est appelé à formuler un avis sur le dossier.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé du Maire,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Donne un avis **FAVORABLE** pour le dossier de SAS CS de Dammarie-en-Puisaye.

A Batilly-en-Puisaye, le
POULAIN Hubert, Maire